



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 03/07/2025
Dossier complet le : 18/07/2025
N° d'enregistrement : 2025-701

1 Intitulé du projet

Travaux de mise en œuvre d'enrochements le long du mur de la Halle et bétonnage sous plateforme

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

GRAND PORT MARITIME DE GUADELOUPE

Raison sociale

ETABLISSEMENT PUBLIC

N° SIRET

7 9 4 5 3 8 5 2 0 0 0 0 1 4

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

CHARVET

Prénom(s)

EMILIE

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
11. Travaux, ouvrages et aménagements en zone côtière	a) Ouvrages et aménagements côtiers destinés à combattre l'érosion et travaux maritimes susceptibles de modifier la côte par la construction notamment de digues, de môles, de jetées, d'enrochements, d'ouvrages de défense contre la mer et d'aménagements côtiers constituant un système d'endiguement.

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet sur le milieu marin consiste en 2 phases:

* la pose d'enrochements (450 m³) au pied du mur de soutènement du quai existant (derrière le marché aux poissons)

* le renforcement de la dalle béton de la plateforme basse juste au sud du quai Layrle (cf. plan) par injection de béton afin de combler le vide de la dalle.

4.2 Objectifs du projet

Concernant les enrochements, ils ont pour objectifs de consolider le mur de soutènement et d'en assurer le maintien physique. De manière plus générale, il y a nécessité également de conforter le mur et le bâtiment existant de la Halle maintenu également par ce mur.

Concernant la 2e partie de travaux, il s'agit de renforcer le quai de la plateforme basse qui est actuellement partiellement comblée. En effet, le quai de la plateforme basse est fondée sur des plots acier et béton coiffée par une dalle béton présentant des désordres structurels.

L'objectif est d'avoir un quai complètement comblé en béton afin d'assurer la solidité du quai et de pouvoir réaliser ultérieurement des travaux de revêtements.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Pose des enrochements:

Un approvisionnement continu par camion sera fait et déposé sur une petite zone de stockage (au niveau de la dalle à renforcer). La barge, équipée d'une grue, récupèrera les blocs pour les déposer au fur et à mesure. Un nivellement de l'amoncellement de coquilles vides sera fait au préalable. Un clouage sera fait avec des blocs 100/400 kg sur une épaisseur de 1m. Puis des blocs de 1T/3T seront déposés sur une épaisseur de 1.80m. un filtre sera mis en place entre le clouage et les enrochements, au pied du mur existant (cf. coupe en annexe). Les travaux sont estimés à 3 mois.

Renforcement du quai par comblement de la dalle (réalisée après la pose des enrochements).

La solution retenue pour le renforcement de ce quai est le comblement des vides par un gros béton.

L'entreprise devra prévoir de créer une enceinte autour du quai par la mise en place de coffrages métalliques et de remplir le vide par du béton. En tout premier lieu, l'entreprise réalisera une préparation du support devant recevoir le coffrage par terrassement du fond, repiquage de la dalle...

Elle devra également réaliser une préparation de la cavité à bétonner comprenant le nettoyage des surfaces de la structure et de la sous face du quai, l'enlèvement des enrochements qui risquent de gêner la bonne mise en œuvre du béton...

L'entreprise devra descendre les coffrages sous le niveau du terrain naturel côté mer, afin d'éviter les éventuels futurs affouillements sous le bloc béton créé. Cela aura aussi pour intérêt de permettre un premier soutènement du coffrage en phase travaux, qui devra être complété par la mise en place de lestes immergés (blocs bétons, enrochements...) pour l'empêcher de basculer.

Les travaux sont estimés à 1 mois.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Dans sa phase d'exploitation, les enrochements assureront un renforcement du quai assurant la sécurité des piétons.

Au niveau du renforcement du quai de la plateforme, son comblement assurera une stabilité du quai pouvant permettre ultérieurement des travaux d'aménagements urbains (actuellement, utilisation en tant que parking).

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à une procédure de Déclaration Loi sur l'Eau uniquement au titre de la rubrique 4.1.2.0 de la nomenclature des IOTA, le montant des travaux étant inférieur à 1 900 000 €.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Linéaire /volume d'enrochements Largeur des enrochements Volume de béton pour renforcement de la dalle Dimension du coffrage (pour le coulage du béton sous dalle)	45m / 530m ³ 5m environ 25 à 50m ³ 40m x 1m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : _____ Voie : Quai Lardenoy

Lieu-dit : Darse de Pointe-à-Pitre -Quai Layrle

Localité : _____

Code postal : 9 7 1 2 0 BP : _____ Cedex : _____

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : _____ ° _____ ' _____ " Lat. : _____ ° _____ ' _____ "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : 6 1 ° 3 2 , 0 6 " 1 Lat. : 1 6 ° 1 4 , 1 0 " 8

Point de d'arrivée : Long. : 6 1 ° 3 2 , 0 6 " 7 Lat. : 1 6 ° 1 4 , 0 8 " 7

Communes traversées :

Pointe-à-Pitre

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU de Pointe-à-Pitre - Section AK (selon cadastre)

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Pointe-à-Pitre est une commune littorale, ouverte sur la mer des Caraïbes.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Plan de Prévention du Bruit de l'Environnement (PPBE)
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune est couverte par un PPRN L'aléa houle cyclonique et sismique est fort.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	PPRN prescrit en décembre 2022
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le captage d'eau potable le plus proche est situé à plusieurs kilomètres à l'Ouest en Basse-Terre
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site inscrit n'est présent sur la commune de Pointe à Pitre

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site classé n'est présent sur la commune de Pointe à Pitre

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il ne sera pas généré de production de déblais. Avant la pose des enrochements, le fonds sera nivelé pour assurer un niveau horizontal correct. Aucun dragage de sédiments n'est prévu.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les enrochements posés contre le mur de soutènement seront apportés depuis une carrière (Deshaies) ou à défaut d'ailleurs
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des roches seront nécessaires pour la réalisation du nouvel enrochement si les matériaux issus de l'ancienne digue ne sont pas suffisants. Celles-ci seront issues des carrières voisines.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les réseaux d'eau potable ne sont pas situés sur la zone d'emprise du projet. Le réseau d'assainissement ne sera pas modifié. Une extension d'une conduite de rejet d'eaux pluviales sera rallongée au-delà des enrochements
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le milieu est fortement anthropisé et envasé. Seules les structures artificielles déjà en place sont colonisées par quelques spongiaires. Les enrochements immergés, constitueront désormais des habitats pour la faune et la flore marines. La prospection visuelle sur la zone n'a pas mis en évidence la présence de nombreuses espèces. Aucune espèce de coraux n'a été identifiée. Le très fort envasement a limité les observations.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera la consommation d'espaces naturels maritimes au niveau des enrochements sur un fond complètement envasé. Le renforcement de la dalle par du béton comblera un vide estimé entre 25 et 25 m3.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe en zone à risque sismique, volcanique et cyclonique.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Uniquement durant la phase travaux, des déplacements des engins de travaux seront effectués. Durant la phase d'exploitation, un trafic quotidien de piétons et de voitures (sur la dalle renforcée)
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux de pose des enrochements en mer seront source de bruit ainsi que le fonctionnement du navire mais dans des proportions très raisonnables, limité à l'emprise des travaux. Le bruit sera produit durant la journée, dans une zone très urbanisée et n'est donc pas susceptible d'engendrer de nuisances sonores supplémentaires.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun travail de nuit ne sera réalisé donc aucune émission lumineuse ne sera engendrée.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lors du bétonnage sous la plateforme, des rejets accidentels pourraient se produire (si trop grand volume). Il est prévu un contrôle rigoureux pour éviter cela. Un filet anti-MES sera installé.
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le renforcement de la dalle va engendrer la production de béton injecté sous la dalle béton pour la renforcer, dont le volume est estimé à 25-50 m3.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le renforcement de la dalle béton permettra ultérieurement une utilisation de cet espace, actuellement peu utilisé (parking de quelques véhicules) pour s'inscrire dans un re-aménagement urbain.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Aucun travaux n'est recensé sur ce secteur d'étude susceptibles de se cumuler.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

[Empty response area for question 6.3]

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

[Empty response area for question 6.4]

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Protection des riverains contre les nuisances sonores : conformité du matériel (marquage CE, indication des niveaux de puissance acoustique)

Protection de la qualité de l'eau dans le milieu marin : Mise en œuvre de barrière anti-MES toute hauteur en périphérie du coffrage avec un maillage adapté filtrant 80% des matériaux <63 microns + suivi de la turbidité

Prévention des pollutions accidentelles du milieu marin :

- o Interdiction de rejet direct dans le milieu marin
- o Moyens d'évitement de la propagation de fuites et de laitances (filet anti-MES)
- o Moyens de lutte contre les pollutions accidentelles (kit anti-pollution)
- o Plan d'alerte en cas de pollution accidentelle mentionnant les circonstances (localisation, engins et matières impliquées) ; la liste des personnes et organismes à prévenir (DEAL, police de l'eau, capitainerie, etc) ; les modalités de récupération et d'évacuation des substances polluantes ; les moyens d'action (emplacements, itinéraires, dispositifs de rétention, modalités de fermeture) ; la liste des laboratoires d'analyse d'eau agréés.

Gestion des déchets : traitement de tous les déchets en filières agréées.

Suivi de turbidité quotidien avant travaux, au moins 2 fois pendant les travaux, à l'intérieur du barrage anti-MES et à l'extérieur (réalisé par un prestataire indépendant à la charge du Maître d'ouvrage).

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les travaux sont réalisés dans un milieu très anthropisé, très envasé dont la turbidité ne permet pas le développement d'une faune et flore marine. Les quelques observations visuelles ont montré une très faible colonisation des quelques supports en durs. L'atteinte de la biodiversité marine est très faible. Au niveau de la qualité de l'eau, la seule incidence notable est le débordement de laitance issu de l'injection de béton dans la dalle. La présence d'un filet anti-MES et la présence nécessaire de système anti-pollution (absorbants) limiteront fortement ce risque.

La pose des enrochements sur un fond vaseux n'aura pas d'incidence sur le milieu marin. Les blocs rocheux serviront de support à la fixation (en faible densité) d'une faune sessile et serviront peut-être d'abris à des juvéniles de poissons.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

i Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Résumé non technique : travaux, état initial, incidences et mesures ERC	<input type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

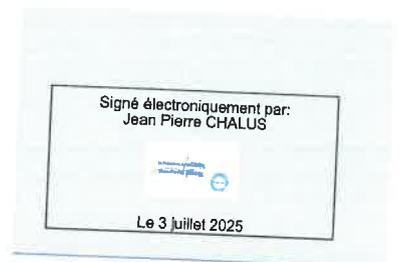
Nom CHALUS

Prénom Jean-Pierre

Qualité du signataire Directeur Général GPMG

A Pointe-à-Pitre

Fait le 03/07/2025



Signature du (des) demandeur(s)

